

## Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 26 [août 1846]

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre  
[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (80r)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 26 [août 1846], Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/27681>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 août 1846](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

## Description

Résumé Sur un procès en contrefaçon intenté par Godin. Godin rappelle à Godon qu'il lui a déjà parlé de l'affaire et qu'il a chargé Oudin-Leclère, avoué à Vervins, de s'en occuper. Godin explique que le contrefacteur a été employé dans ses ateliers, qu'il emploie un ancien ouvrier de la manufacture pour reproduire des objets brevetés et qu'il prétend que ces objets ne sont pas couverts par les brevets ou qu'il y a apporté des modifications. Godin juge que cette affaire est capitale pour son industrie ; il fait appel à leur communauté d'idées pour demander conseil à Godin. Godin indique qu'il part en Belgique et sera de retour le mardi suivant.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godon, Jules-Charles (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Fourierisme

Biographie Magistrat et fourieriste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de Caen (Calvados).

---

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIX<sup>e</sup> siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

30  
avouer que M. le maire a assuré  
que l'avenement sera légal. je suis  
d'après cette assurance

26

Monseigneur Godon

je vous ai parlé la dernière fois que j'ai vu le  
plaidoyer de M. le maire dans lequel on conteste que j'aurais  
été le point d'intérêt. vous aviez <sup>mentionné</sup> dans la suite  
des poursuites que les auditions avec  
le maire et chargé de cette affaire.

La waterfature est une honneur que j'ai employé dans  
mes affaires. Dans lequel il est même fait le premier article  
où je lui avais donné quelques renseignements et employé  
une limitation de l'obligation pour lequel je suis chargé d'un ouvrage  
qui a été fait par moi et qui en est aussi au moins d'autant  
d'autant toutes les charges pour lequel j'ai été chargé  
mais il paraît qu'il y a l'intention de se fonder sur les deux  
suivants qu'il a été à monsieur de sonnerie par lequel  
de confiance que je lui ai auparavant donné à savoir  
que j'ai été chargé de l'ouvrage des jardins <sup>en 1844 et que</sup>  
que le brevet d'invention que j'ai obtenu en 1866  
que par conséquent il y a une publicité de mes moyens  
2<sup>o</sup> que les changements ~~qui~~ que j'ai apportés  
par mon brevet d'invention à mon brevet précédent  
ne font un tout autre objet qui fait conséquent  
necessaire un brevet spécial  
3<sup>o</sup> qu'il a apporté lui-même à mes produits de changement  
qui le imposent à être le même  
4<sup>o</sup> peut-être me dire que ma description n'est pas suffisante  
dans l'affaire tant capitale pour mon industrie et ne contient  
rien pour laquelle je sois finalement accusé et  
la seconde que la communauté <sup>qui</sup> qui a été mise nous  
dit nous inspirer leur force dans la <sup>publique</sup> et de mon  
dix si vous me pourrez pas me donner une <sup>description</sup> de l'ouvrage  
après avoir examiné cette affaire pour nous même et pour nous  
bien tout ce que vous pourrez faire  
il y a une description par l'ouvrage des objets contournés par  
negligé la laisser jusqu'à ce que  
est le moment des vacances pour les fêtes de Noël pour que  
dans l'affaire <sup>les</sup> faire un longue  
je pars pour faire un voyage en Belgique je serai de retour  
mardi <sup>le</sup> 1<sup>er</sup> juillet au plus tard

Yves. J. L. 1866

80